



MOBILISATION DU SPIP DU CD DE SALON POUR FAIRE RESPECTER LA PAROLE DE L'ÉTAT

*En 2016, à la suite d'une mobilisation massive des personnels des Services pénitentiaires d'insertion et de probation, un relevé de conclusion était signé entre le Président de la république en personne, et le Ministre de la Justice et l'ensemble des organisations syndicales. Cela débouchait en mai 2017 par la validation d'une revalorisation statutaire et salariale et **le passage en catégorie A de la Fonction Publique, validée dans les plus hautes instances de l'Administration pénitentiaire et du Ministère de la Justice et par la majorité des organisations syndicales.** Cette réforme statutaire devait être mise en œuvre à partir du 1er février 2018. Le nouveau gouvernement entend désormais enterrer cette réforme statutaire en la reportant.*

Face au mépris du gouvernement, l'équipe du SPIP du CD de Salon-de-Provence se mobiliste !

Ainsi, le 1^{er} février 2018, le SPIP :

- n'ira pas en détention,***
- ne répondra aux appels téléphoniques,***
- ne répondra aux mails,***
- ne transmettra pas de rapports.***

Il s'agit donc de faire respecter la parole d'État.

Salon-de-Provence, le 1^{er} février 2018.